

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE *LIEU DE SANTÉ SANS TABAC*



Myriam BOUYAHI
Chargée de projets au Réseau des établissements de santé pour la
prévention des addictions (RESPADD)
le 01/04/2021

Démarche LSST

Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022

AAP « Mobilisation de la société civile »

LSST devient une priorité nationale

2018 : le RESPADD devient coordinateur national de la stratégie LSST (période 2018 -2022)

Tutelles : CNAM, DGS, DGOS, INCa

Objectifs :

- 50% ensemble de l'offre de soins
- 100% établissements prioritaires : pôle « mère-enfant » et « cancer »



Qu'est-ce qu'un lieu de santé sans tabac ?

- Un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer
→ respect de la législation
- Mise en œuvre d'une politique active de prévention et de prise en charge du tabagisme des personnels, des patients et du grand public.



Qu'est-ce que la stratégie Lieu de santé sans tabac ?

- Ensemble des initiatives politiques, administratives ou médicales, prises par un établissement de santé dans le cadre d'un **projet débattu et planifié**, pour tendre vers la disparition du tabagisme au sein de l'établissement.



Comment faire pour devenir LSST ?

Plusieurs outils sont à votre disposition :

- l'Audit LSST ;
- l'Enquête tabagisme en blouse blanche ;



- de nombreux guides :



Guide HST



Livret Prise en charge LSST



Charte LSST



Lieu de santé sans tabac | res&padd | LSPS | HPB




- et outils de communication :





100 %
DES CENDRIERS
RECYCLÉS PAR
VOTRE **LIEU DE SANTÉ**
SANS TABAC
SONT DEVENUS
DES POTS DE FLEURS.



Lieu de santé sans tabac  reapodd  LSPS  HPS 

100 %
DES FUMEURS
QUI ONT FRÉQUENTÉ
CETTE CHAMBRE
ONT PU BÉNÉFICIER
DE SUBSTITUTS
NICOTIQUES.
POURQUOI PAS-VOUS ?



Lieu de santé sans tabac  reapodd  LSPS  HPS 

**DES SUBSTITUTS
NICOTIQUES
BIEN DOSÉS**
**C'EST L'ASSURANCE
DE SOINS DE QUALITÉ**
(MOINS D'INFECTIONS NOSOCOMIALES,
MEILLEURE CICATRISATION,
HOSPITALISATION PLUS COURTE,
MOINS D'INTERACTIONS
MÉDICAMENTEUSES).



Lieu de santé sans tabac  reapodd  LSPS  HPS 

Nous remercions vivement l'ARS Normandie ainsi que Promotion santé Normandie pour l'organisation de ce colloque en webinaire ainsi que tous les intervenants pour leur participation.



Merci pour votre attention



Lieu de santé sans tabac en Normandie : déploiement de la démarche en région



Thomas AUVERGNON



Laurence MEZZANIA

Contexte

2018 - 2022



Une priorité nationale

*Programme National de Lutte
contre le Tabac*



Et régionale

*Programme Régional de
Réduction du Tabagisme*

Les acteurs

Réseau  **respadd**
RÉSEAU DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

National

ARS Normandie
Promotion Santé Normandie (DA P2RT)



Régional

Promotion Santé Normandie (DA P2RT)

Le chef de projet LSST et le comité de pilotage (*interne à l'établissement*)

Ligue contre le Cancer (*Espace sans tabac*)

CSAPA disposant d'un service de prévention structuré

Territorial

Etapes clés de la démarche

1) Mettre en place un comité de pilotage interne

2) Réaliser un état des lieux

Exemples d'outils d'évaluation

- *Audit établissement LSST*
- *Enquêtes personnel, patient, visiteur*
- *Autres évaluations (évaluation externe, bilan des actions précédentes...)*

3) Sélectionner les interventions prioritaires et les planifier

4) Mettre en œuvre les actions planifiées

5) Evaluer les actions



Comment réaliser l'état des lieux ?



**Entretien avec
Promotion Santé
Normandie**



**Audit établissement (outil
d'autoévaluation en ligne)**
Nouveau : résultats immédiats !

[Lien](#)



**Enquête Patients,
Personnels, Visiteurs**

[Lien](#)



Les principaux axes d'interventions possibles :

- Engagement politique et institutionnel
- Application de **la réglementation et l'aménagement des locaux**
- **Formation des personnels** à l'abord du fumeur
- Définition des modalités et des **protocoles de prise en charge** et d'accompagnement des **patients** fumeurs
- Définition des modalités et du protocole de PEC et d'accompagnement des **personnels** fumeurs
- **Prévention et sensibilisation** en direction du public et des personnels
- Développement du partenariat sur le territoire
- Communication...

N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans cette démarche

- Pour l'Eure et la Seine-Maritime : Christelle CAMUS
ccamus@promotion-sante-normandie.org
- Pour le Calvados, la Manche et l'Orne : Laurence MEZZANIA
lmezzania@promotion-normandie.org

